

Annexe 1 : Le C2i® Niveau 2 Métiers de l'environnement et de l'aménagement durables (volet 1)



Le C2i® niveau 2 Métiers de l'environnement et de l'aménagement durables est une certification nationale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche élaboré en collaboration avec le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche et le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du

Développement durable et de la Mer.

Le but de ce certificat est de développer, renforcer et attester de la maîtrise des compétences TIC communes et nécessaires aux professions de l'environnement et de l'aménagement dont l'activité principale s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Il s'agit pour un étudiant ou un professionnel du domaine d'acquérir et de faire certifier un ensemble de compétences informatiques et internet identifiées par les branches professionnelles de l'environnement et de l'aménagement durables.

Le référentiel national C2i® niveau 2 «métiers de l'environnement et de l'aménagement durables» comprend deux parties :

A. Les compétences générales notamment liées aux aspects juridiques et déontologiques relatifs aux TIC

B. Les compétences et savoirs spécifiques et instrumentaux nécessaires à l'intégration des TIC dans les pratiques professionnelles des différents métiers de l'environnement et de l'aménagement durables

Domaines	Compétences
A - Déontologie et aspects juridiques liés à l'usage des TIC dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement durables	1. Respecter les obligations d'accès aux données environnementales ainsi que les droits d'usage associés
	2. Respecter la législation sur la protection des œuvres numériques, des bases de données et des logiciels.
	3. Mettre en œuvre les obligations légales et les recommandations de la CNIL et du CNIS.
	4. Adopter un comportement responsable vis à vis des obligations générales et professionnelles et des règles déontologiques et éthiques liées à l'usage des TIC.

Domaines	Compétences
B1 : Travail collaboratif et échanges de données	1. Adapter des ressources d'origines différentes afin de les mutualiser, de les exploiter ou de les transmettre.
	2. Gérer le cycle de vie des documents et leurs versions.
	3. Contribuer à un projet collaboratif professionnel en mettant en œuvre les bonnes pratiques.
	4. Animer un projet collaboratif professionnel

B2 : Méthodologie documentaire, recherche, évaluation et référencement	1. Identifier les sources d'informations juridiques, scientifiques, techniques et citoyennes du domaine.
	2. Rechercher des informations dans des bases de données juridiques, scientifiques et techniques.
	3. Évaluer la pertinence des résultats d'une recherche.
	4. Mettre en œuvre une veille documentaire.
	5. Organiser l'information retenue pour la rendre disponible.
B3 : Collecte, analyse, traitement des données et validation de l'information	1. Reconnaître la structure d'une base de données et les différents types de données associées.
	2. Décrire une chaîne de traitement de données et identifier les outils adaptés à ce traitement.
	3. Consulter, analyser, extraire, produire des données.
	4. S'assurer de la validité technique et thématique des informations collectées ou produites.
	5. Utiliser les données et les outils TIC dans un processus d'aide à la décision.
B4 : Restitution, diffusion de la connaissance	1. Se référer aux normes et standards relatifs à l'édition et à la diffusion des documents numériques.
	2. Se conformer aux règles de sémiologie en usage pour produire des documents graphiques.
	3. Concevoir et réaliser des supports de communication adaptés au public visé.

Tableau 1 : Référentiel national du C2i® niveau 2 : « Métiers de l'environnement et de l'aménagement durables »

Dans le tableau 2 sont donnés les items actuellement couverts par les projets en cours de développement.

Compétences visées		Ressource couvrant les différents points du référentiel C2i niveau 2 MEAD
A1-1	Couvert	Droit de l'environnement et information environnementale
A2	Non couvert	
A3	Non couvert	
A4	Non couvert	
B1-1	Couvert	« Médiation scientifique et technique en environnement »
B1-2	Couvert	
B1-3	Couvert	
B1-4	Non couvert	
B2-1	Couvert	Méthodologie documentaire appliquée aux Métiers de l'Environnement et de l'Aménagement Durable
B2-2	Couvert	
B2-3	Couvert	
B2-4	Couvert	
B2-5	Couvert	
B3-1	Couvert	Construire et exploiter un SIG dans un processus d'aide à la décision. Module pour
B3-2	Couvert	
B3-3	Couvert	

B3-4	Couvert	l'apprentissage et la validation de B3 : « Collecte, analyse, traitement des données et validation de l'information »
B3-5	Couvert	
B4-1	Couvert	« Médiation scientifique et technique en environnement »
B4-2	Couvert	
B4-3	Couvert	

Tableau 2 : Domaines du référentiel aujourd'hui couverts par les ressources en cours de production

Documents officiels à consulter :

a) Bulletin officiel n° 11 du 13 mars 2008

Création du certificat informatique et internet (C2i®) niveau 2 “métiers de l’environnement et de l’aménagement durable”

Texte adressé aux rectrices et recteurs d’académie ; aux présidentes et présidents d’université ; aux directrices et directeurs des grandes écoles

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/11/ESRT0800062C.htm>

b) Bulletin officiel n° 8 du 19 février 2009

Expérimentation du C2i® niveau 2 «métiers de l’environnement et de l’aménagement durables»

Référentiel national du C2i® niveau 2 « Métiers de l’environnement et de l’aménagement durables »

<http://www.education.gouv.fr/cid23773/esrt0900050c.html>